



## Formation des nouveaux arrivants

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

**Syndicat Intercommunal de Collecte et de  
Valorisation des Dé**

6, Allée de la Voivre  
www.sicovad.fr

LAMBOTTE  
Valérie  
Grand Est  
valerie.lambotte@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé COLLECTE DES DECHETS, FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DECHETERIE

### CONTEXTE

---

**Description du contexte de l'action:**

En application de la politique de santé et de sécurité au travail définie au sein du SICOVAD depuis 2009, il a été décidé d'accueillir les nouveaux arrivants à travers une formation spécifique.

En effet jusqu'à présent, cet accueil était réalisé de manière hétérogène au sein de chaque service concerné par l'arrivée d'un nouveau collaborateur remplaçant ou titulaire.

La formation mise en place concerne tous les agents administratifs et techniques du SICOVAD qu'ils soient affectés à de nouveaux postes, remplaçants ainsi que les salariés des associations partenaires.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

**Objectifs généraux:**

Réaliser une formation homogène des nouveaux agents du service.

**Résultats quantitatifs:**

- 2 sessions (juin et juillet 2009) destinées à l'accueil des agents saisonniers (remplacement des agents titulaires en congés d'été) ont permis de former 16 étudiants ainsi que 4 personnels d'associations partenaires,
- 1 session (décembre 2009) destinée à l'accueil des futurs agents titulaires a permis de former 6 agents.

**Résultats qualitatifs :**

- Meilleure connaissance par les nouveaux embauchés du contexte professionnel dans lequel ils évoluent,
- Amélioration de l'intégration des nouveaux embauchés au sein des équipes existantes,

Amélioration de l'application des consignes de sécurité par les nouveaux embauchés (*chaîne d'alerte, utilisation de la trousse de secours, ....*).

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

Cette démarche comprend 3 modules :

- 2 théoriques, menés en salle et relatifs à la présentation générale du SICOVAD - 0h45 et aux règles en matière d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'établissement - 1h15 (conduite à tenir en cas d'accident, lutte contre l'incendie, la trousse de secours, les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle,...),
- 1 pratique, mené sur le terrain, pour les agents techniques uniquement (selon l'affectation du nouvel embauché) et relatifs à :
  - la connaissance et l'utilisation d'une benne d'enlèvement des ordures ménagères – 1h00,
  - la connaissance et la gestion d'une déchetterie – 4h00.

La formation est assurée par des cadres, des agents de maîtrise ou des agents expérimentés, formés et désignés (ACMO - agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) du SICOVAD.

Conception de la formation : mai-juin 2009,

Réalisation de la formation : 3 sessions en juin, juillet puis décembre 2009.

### Année principale de réalisation:

2008

### Moyens humains :

M Michel BILQUEZ – ACMO (agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) – Assistance à la conception de la formation, réalisation de l'intervention théorique relative à l'hygiène et à la sécurité et du module pratique connaissance et utilisation d'une benne d'enlèvement des ordures ménagères

M Xavier FLAMENT – Chargé de mission COT – Conception de la formation, réalisation des interventions théoriques relatives à la présentation générale de la collectivité et à l'hygiène et à la sécurité,

M Gérard CORNU – Responsable des équipements - Réalisation du module pratique connaissance et gestion d'une déchetterie

M Alain ROUSSEY – Directeur - Réalisation de l'intervention théorique relative à la présentation générale de la collectivité

### **Moyens financiers :**

Aides financières : 0 – Opération réalisée sur fonds propres

### **Moyens techniques :**

L'ensemble du travail intellectuel et manuel de conception et de réalisation de la formation a été réalisé en interne.

### **Partenaires mobilisés :**

Associations partenaires du SICOVAD en ce qui concerne la formation de leurs personnels

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

L'accueil des nouveaux arrivants, au-delà de la réponse à une obligation réglementaire qui pèse sur chaque employeur privé et public (*notamment l'article R4141-2 du code du travail « L'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensées lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire »*), est surtout à considérer comme un moment privilégié d'échanges avec de futurs collaborateurs titulaires ou saisonniers.

Il permet de présenter le contexte professionnel dans lequel le nouvel embauché va évoluer et ses principales règles en matière de sécurité, de répondre à ses questions et au final de lui donner confiance dans l'exercice de sa mission.

La principale difficulté réside dans l'organisation de sessions pour les futurs agents titulaires et les personnels des associations car les arrivées se font « au fil de l'eau » et le plus souvent la formation d'accueil intervient quelques semaines à quelques mois après la prise de fonction.

### **Difficultés rencontrées :**

NC.

### **Recommandations éventuelles:**

NC.

## **DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®**

---

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2011**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.